

**ARRÊTÉ DEP-2024-410 PORTANT NOMINATION DU JURY DES BREVETS
PROFESSIONNELS MENUISIER ALUMINIUM-VERRE, METALLIER**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-122 et D 337-123 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2015 modifiant l'arrêté du 12 mars 2014 portant création du brevet professionnel spécialité menuisier aluminium-verre ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2014 portant création du brevet professionnel métallier ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1001 conjoint nommant les présidents de jurys du brevet professionnel ;

- ARRÊTÉ -

Article 1 : Le jury d'admission des brevets professionnels menuisier aluminium-verre, métallier pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Laurent STOUFFLET, inspecteur de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur Wakenson RENELUS, professionnel

Enseignants :

Madame Rhubina CAZAKO

Monsieur Loïc DUJOUR

Monsieur Stéphane UNIQUE

Monsieur Benjamin VERJUS

Professionnels :

Monsieur Colin BATTAGLIA

Monsieur Barthelemy BERTE LANGEREAU

Monsieur Antoine GIRET

Monsieur Arnaud TEXIER

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER